



Vulnérabilité des agriculteurs et agro-éleveurs et stratégies d'adaptations paysannes dans un contexte de dégradation des conditions climatiques et de libéralisation des filières agricoles: étude de cas à partir des agriculteurs de la zone sylvopastorale

¹SidyDièye

¹Département de Géographie, Faculté des lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, BP 5005 Dakar-Fann, Sénégal,

Abstract: The purpose of this article is to analyze peasant strategies, in particular those of agro-pastoralists in the sylvopastoral zone, in a context of high rainfall variability, climate vulnerability and a great trend in environmental conditions deterioration. It is based on the study of adaptation strategies and the responses and requirements of maintaining production systems. In fact, in a context of deteriorating living conditions for rural populations, the profitability of agricultural activity has diminished considerably and has led producers to a process of seeking financing alternatives through a multitude of initiatives. local which generate dynamics within society (Association, Farmer groups, tontines, microfinance institution). However, the successes and the potential for action remain limited in view of the scale of the needs, and, in this context, the vulnerable situation of farms, in the face of upheavals or climatic shocks, remains a major problem in an area where The living conditions of the populations, in particular those of the farmers, continue to deteriorate. If they are not amplified by outdated or ill-suited farming methods, public funding intended for the agricultural sector is often directed towards productions less exposed to climatic hazards and less mobilizing labor (rice, market gardening, etc) who enroll fewer workers in the rural world. This is the framework for analyzing household strategies and survival. But rather than a paradigm, this approach relies on a conceptual field of choice and real freedom or capability. More specifically, the article discusses, on the one hand, the capacity of households to produce risk reduction approaches (ex-ante), and on the other hand, the implementation of effective strategies (ex-post) in period of shock harmful to living conditions. These strategies have taken place to varying degrees in varying forms and depending on the specificity of households. It is particularly a question of being part of a process of understanding the alternatives developed to cope with the acute living conditions in a region where the frequent recourse to credit access strategies seems to be gaining a foothold and even intensifying. . Thus, the article aims, among other things, to shed light on this issue of adaptation to climate change through the sylvopastoral zone (ZSP), an area par excellence of pastoralism affected by strong climatic instability, but also, like other regions of the country subject to policies of economic liberalism.

Index Terms - vulnerability, farmers, agro-pastoralists, strategies, adaptations, sylvopastoral zone.

Abstract: Cet article a pour objet d'analyser les stratégies paysannes, en particulier celles des agro-éleveurs de la zone sylvopastorale, dans un contexte de forte variabilité pluviométrique, de vulnérabilité climatique et de grande tendance de dégradation des conditions environnementales. Il s'appuie sur l'étude des stratégies d'adaptation et des réponses et exigences du maintien des systèmes de production. En effet, dans un contexte de dégradation des conditions de vie des populations rurales, la rentabilité de l'activité agricole s'est beaucoup amoindri et a entraîné les producteurs dans un processus de quête d'alternatives de financement à travers une multitude d'initiatives locales qui engendrent des dynamiques à l'intérieur de la société (Association, Groupements paysans, tontines, institution de microfinance). Toutefois, les réussites et les potentialités d'action restent limitées face à l'ampleur des besoins, et, dans ce contexte, la situation de vulnérabilité des exploitations agricoles, face aux bouleversements ou chocs climatiques, reste une problématique majeure dans une zone où les conditions de vie des populations, en particulier celles des agriculteurs, continuent de se dégrader. Si elles ne sont pas amplifiées par des modes d'exploitations désuètes ou mal adaptés au contexte, les financements publics destinés au secteur agricole sont souvent orientés vers les productions moins exposées aux aléas climatiques et moins mobilisateurs de mains d'œuvre (riz, maraîchage, etc) qui enrôlent moins d'actifs dans le monde

rural. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'analyse des stratégies et de survie des ménages. Mais plutôt qu'un paradigme, cette approche s'appuie sur un champ conceptuel des choix et liberté réelle ou de capacité. Plus précisément, l'article aborde, d'une part, la capacité des ménages à produire des approches de réduction des risques (ex-ante), et d'autre part, la mise en œuvre de stratégies efficaces (ex-post) en période de choc nocif aux conditions de vie. Ces stratégies se sont déroulées à des degrés divers sous des formes variables et suivant la spécificité des ménages. Il s'agit particulièrement de s'inscrire dans une démarche de compréhension des alternatives développées pour faire face à l'acuité des conditions de vie dans une région où semble prendre pied et même s'intensifier le recours fréquent aux stratégies d'accès au crédit. Ainsi, l'article a pour objectif, entre autres, d'apporter un éclairage sur cette problématique de l'adaptation au changement climatique à travers la zone sylvopastorale (ZSP), zone par excellence du pastoralisme affectée par une forte instabilité climatique, mais aussi, à l'image des autres régions du pays soumises aux politiques de libéralisme économique.

Index Terms - vulnérabilité, agriculteurs, agro-éleveurs, stratégies, adaptations, zone sylvopastorale.

I. INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, la ZSP, majorité peul et essentiellement agro-pastorale. Vie au rythme des changements climatiques et de dégradation des conditions de vie des populations. En effet, les activités de productions se sont développées dans cette régions se sont au rythme d'occupation et d'installation des hommes, de leurs modes de productions et des manières les mettre en valeur au niveau des terroirs. Toutefois, si les pasteurs sont devenus au cours des années des agriculteurs tout en conservant leur activité traditionnelle, l'élevage y domine malgré sa vulnérabilité (Dieye, 2018). Par ailleurs, l'arrivée de oualofs et surtout de sérères sur la périphérie de la ZSP (Zone Sylvopastorale) a davantage accéléré la diversification des activités de productions et a contribué au renforcement d'un système de production agro-pastoralisme avec des implications multiples (cultures commerciales, outils et produits modernes). Cette situation grandement a contribué à la mutation du le système économique traditionnel, à l'accélération des conséquences de l'action des politiques publics à travers les formes et les types de mise en valeurs très souvent dommageables pour l'environnement. Ainsi s'est développé des styles de vie et les rapports de force aussi bien sur le plan économique, social que culturel.

Aujourd'hui, l'agriculture, bien que mal en point est aussi devenue une source vivrière, de revenus financière, mais aussi et surtout un facteur de mutation des paysages dans la ZSP. Même si on ne peut pas parler d'atteinte du seuil des emblavures, l'augmentation des superficies continue à se développer. Quand on y ajoute les orientations de la politique agricole au Sénégal (Dieng.A et al; 2005, Dieng.A; 2006 Mbodj, 1992), depuis le début des années quatre-vingt, on comprend aisément les conséquences de l'insertion des ménages dans les circuits du libéralisme économique ainsi que les ajustements au sein des ménages qui ont abouti à un reprofilage des modes d'accès au ressources (par les banques, institutions de micro-finance, sociétés d'encadrement, etc.) Comme dans la plus part des régions, la suppression du monopole public de collecte de la production au sein des filières intégrées a contribué à briser l'élan des mécanismes antérieurs de sécurisation du crédit (remboursement du crédit prélevé à la source). Le vide laissé par les opérateurs traditionnels a entraîné l'émergence et le positionnement d'une classe d'intermédiaire (Mbapatkat, banabana, etc) qui capte une bonne partie des revenus de commercialisation des productions agricoles. Il s'y ajoute que les banques agricoles publiques (Caisse Nationale de Crédit Agricole) concentrent leurs offres de financement sur des secteurs jugés moins vulnérable (cultures d'exportations, productions irriguées...) et ne s'aventurent guère, sinon avec beaucoup de prudence dans l'octroi de crédits. Cette circonspection des banques commerciales privées a abouti à la raréfaction de l'offre de financement agricole et a abouti, dans le contexte de libéralisation, à l'ascension fulgurante du secteur de la microfinance, à la démultiplication et à l'émergence voire une affluence d'acteurs nouveaux censés prendre le relais de l'Etat (celles-ci englobent des institutions de nature très diverse : réseaux mutualistes, coopératives, caisses villageoises autogérées, entreprises privées de services financiers, projets d'épargne-crédit, etc., qui deviennent des dispositifs primordiaux du marché financier en milieu rural. Cependant, ces structures échappent généralement au contrôle des paysans et des organisations paysannes. Tout de même, elles paraissent de plus en plus comme des alternatives au système financier classique et sont aujourd'hui largement soutenus des par les bailleurs de fonds qui y orientent les crédits destinés au financement des activités agricoles.

En outre, la pratique de l'élevage de bovins et de petits ruminants sous forme d'embouche constitue une source des ménages à cause de sa participation à la diversification des sources de revenus non-agricoles dans un contexte de dépendance à une pluviométrie aléatoire et aux saisons capricieuses. Cette situation entraîne une baisse du revenu réel des paysans dont la cause principale découle principalement de la faible productivité qui pousse à l'usage à de nombreuses stratégies amplifiant la mobilité, en particulier, l'exode rural et l'émigration qui, à leurs tours participent à accroître les transferts des revenus et modifie la modification des modes de consommation. En effet, le Sahel est connu pour une série de sécheresse généralisée ayant des impacts extrêmes sur la sécurité alimentaire dans la région et des crises humanitaires, pouvant entraîner des déplacements et des migrations (USAID, 2014). En effet, avec le changement climatique actuel, les migrations induites directement (provoquées) ou indirectement (accélérées) par le climat ont été analysées au début comme un échec de l'adaptation des populations (migrations forcées ou encore réfugiés climatiques) (la vision maximale) Désormais, elles sont de plus en plus analysées comme une réponse d'adaptation efficace des populations (Diallo, 2018). Les revenus provenant de la mobilité transitent dans les institutions de microfinance, participent à remodeler les systèmes de production et impulsent de nouveaux modes de consommation sous l'effet d'une instabilité climatique quasi-structurelle.

II. MATERIEL ET METHODES

La zone d'étude est circonscrite entre le Ferlo Nord et le Ferlo Centre, située au nord du Sénégal entre les latitudes 16°28'53.84"N et 15°13'42.48"N nord et les longitudes 15°55'36.93"W et 14°45'0.50"W ouest. Une partie de cette zone est contiguë à la dépression occupée par le Lac de Guiers et incluse dans le bassin versant du Ferlo. Elle s'étend des régions administratives de Louga, et Saint-Louis et couvre une superficie totale de 6278,34 km² (Fig. 1). Elle renferme cinq (05) communes (Mbane, Mboula, Ouarkhoh, Tessekre Forage et Yang Yang) avec une population de 66940 habitants répartie en 9087 ménages (ANSD, 2013). Cette zone est donc caractérisée par la présence de vastes plateaux dunaires entrecoupés par le réseau de la vallée fossile du Ferlo et ses affluents, et un relief assez monotone. Les sols sont de type isohumique hydromorphe dans la vallée du Ferlo, sablo-argileux, gravillonnaires et à affleurements latéritiques (Ba et al, 2017). Egalement, dans cette zone, la présence d'eaux superficielles est représentée par le

Lac de Guiers qui se prolonge dans la basse Vallée du Ferlo par un réseau de points d'eau temporaires, constitué de mares de taille variable, aménagées ou naturelles localisées dans les bas-fonds des vallées.

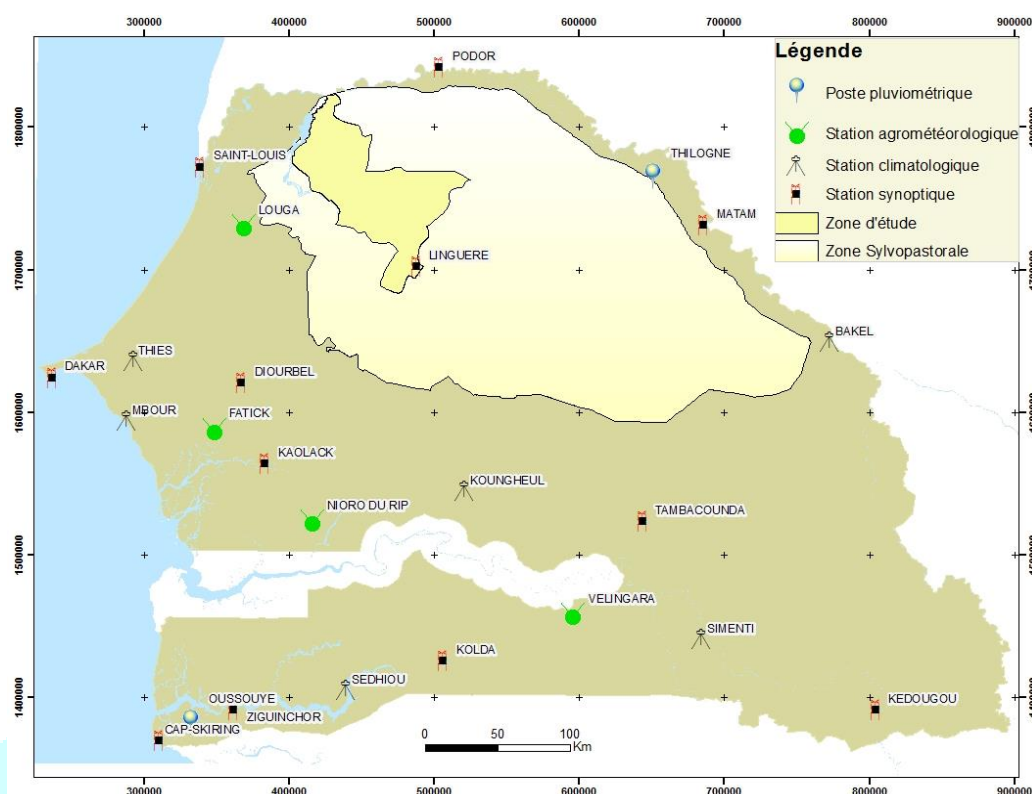


Figure 1: Situation de la zone d'étude

Du point de vue physique, cette zone appartient à la zone sahéenne et plus particulièrement à la région du Ferlo. Elle est ainsi soumise à un climat de type tropical sec avec une saison des pluies qui va de juin à octobre, des précipitations qui varient entre 200 et 500 mm par an suivant un gradient Nord-sud et une variabilité spatio-temporelle prononcée. La température moyenne annuelle est de 29,6 °C avec une amplitude moyenne annuelle de 7,6 °C. Le régime thermique se caractérise par une évolution bimodale, laissant apparaître deux températures maximales (mai et octobre) et deux minimales (janvier et août). La moyenne annuelle de l'humidité relative est de 47% et elle est marquée par une évolution unimodale, avec un maximum intervenant au mois d'août (73%) et un minimum au mois de février (29 %) (Diop et al., 2004). La saison des pluies (juin à octobre), caractérisée par de faibles précipitations, intervient à la suite d'une longue saison sèche souvent affectée par des perturbations climatiques connues sous le nom de « Heug » qui peuvent intervenir en pleine saison sèche. Quant au contexte hydrologique, elle est caractérisée par la présence de nappes profondes appelées aquifères du Maestrichtien et de l'Eocène, de même qu'une existence de nappes superficielles ou nappes du Continental terminal et du Quaternaire (Michel P., 1973). Par ailleurs, cette région est caractérisée, du point de vue géomorphologique, par un modelé formé d'une surface plate et monotone qui s'abaisse progressivement vers l'Ouest et le Nord-ouest mais entaillée par des réseaux de vallées mortes dont les ramifications découpent les plateaux en une série de lanières de superficies très variables et aux contours festonnés (Michel P., 1977). Globalement, on note une subdivision zonale dont l'une (à l'Est) est dominée par un substrat sableux, et l'autre (à l'Ouest) est dominée par un substrat ferrugineux (Valenza et al., 1972). Quant au couvert végétal, il est composé d'un tapis herbacé à dominante d'espèces annuelles (*Cenchrusbiflorus*, *Schoenefeldiagracilis*, *Zorniaaglochidiata*, etc.), couvrant de façon incomplète le sol, et d'une strate arbustive peu dense dominée par *Balanites aegyptiaca*, *Bosciasenegalensis*, *Acacia senegal*, etc., dans la partie sablonneuse, et de *Pterocarpuslucens* dans la partie ferrugineuse (Valenza et al., 1972).

Du point de vue socio-économique, il s'agit d'une région essentiellement agricole et pastorale qui abrite un cheptel composé de bovins, de petits ruminants, d'équins et d'asins. Les bovins de la zone sont dans une large majorité de race zébu Gobra. La population, composée majoritairement de Peuls (ethnie dominante) et partage l'espace avec des Ouolofs, des Maures et Sérères. L'élevage, qui représente le système de production dominant dans la zone, est associé selon les sous-zones à des activités agricoles comme la culture de mil (*Pennisetumtyphoides*), d'arachide (*Arachishypogaea*), de niébé (*Vignasinensis*), de sorgho (*Sorghumbicolor*) béréf (*Citruluslanatum*) et le bissap (*Hibiscus sabdariffa*), à des activités forestières comme l'exploitation de bois, de l'apiculture, de la gomme arabique, de fruits de *Balanites aegyptiaca* et de *Zizyphus mauritiana* ou à des produits demaraîchage. Selon l'importance de ces activités, on peut distinguer cinq sous-systèmes: sylvopastoral, agrosylvopastoral, agropastoral, basse vallée du Ferlo et périurbain (Anonyme, 1998).

La recherche menée dans cadre cet article s'est basée sur un ciblage des localités où se développent une intense activité agricole (Mbane, Diagle, Ouarkhoh, Saré Lama, Mbeuleukhé, Syer, etc) avec un total de 112 ménages ou exploitants agricoles (Tableau 1). La méthode du choix aléatoire a été effectuée sur le terrain en se basant sur un questionnaire administré aux différentes exploitations. La collecte des données a porté sur des caractéristiques socio-économiques et les perceptions des communautés sur les causes, les constats vécus, les impacts, les stratégies d'adaptation développées et les contraintes à l'adaptation des communautés dans la zone.

Tableau 1 : Liste des communes et nombre d'exploitations agricoles enquêtés dans la zone d'étude

Communes	Population	Sexe		Nombre de ménages	Nombre d'exploitant enquêté
		Nbr Femmes	Nbr Hommes		
Mbane	30975	15332	15643	3958	40
Mboula	8545	4249	4296	1117	12
Tessekre Forage	9780	5007	4773	1326	15
Ouarkhokh	17988	9060	8928	2010	20
Yang-Yang	5312	2649	2663	679	10
Syer	7721	3797	3924	1051	10
Mbeuleukhe	1641	852	789	159	5
Totaux	81962.00	40946	41016	10300	112

En outre, des précisions ont été apportées par rapport aux périodes ex-ante et ex-post liées aux chocs climatiques au moment de l'administration du guide d'entretien et de la formulation des réponses. En fin l'analyse des perceptions et des stratégies d'adaptation a été effectuée grâce à l'utilisation des logiciels XLSTATS et Sphinx Plus²V.

III. RESULTATS ET DISCUSSIONS

3.1 De la vulnérabilité des agriculteurs et agro-éleveurs dans un contexte d'économie de marché et de défis liés aux aléas climatiques

Le secteur rural occupe une place très importante dans l'économie sénégalaise. Il a toujours fait l'objet d'intervention de la part de l'Etat et des partenaires au développement. Il n'est donc pas redondant d'affirmer que les mutations observées dans le secteur agricole et rural, depuis les années 1980, reflètent la volonté des acteurs d'avoir une agriculture productive, compétitive, durable et qui garantit la sécurité alimentaire. Pour sa part, l'Etat a initié des réformes portant notamment sur la politique des prix et les réformes institutionnelles. A cet effet, on peut citer l'exemple fiscalité sur les intrants et les matériels agricoles revue à la baisse voire totalement exonérée dans le cadre du programme agricole 1997/98. Les taux d'intérêt sur le crédit agricole de la CNCAS ont été réduits de 14% à 7,5% depuis la campagne agricole 1997/98. Cette politique incitative de l'Etat a permis, entre autres, d'améliorer les prix réels des principales spéculations (arachide, riz et coton). Cependant, le revenu réel des paysans a baissé du fait de deux éléments majeurs qui sont la faible productivité des cultures (sécheresse, dégradation des terres, monoculture, etc..) et les contingences du marché mondial. La baisse continue du pouvoir d'achat des producteurs, de même que la vulnérabilité des ménages, a eu comme effets de réduire très sensible l'amélioration des facteurs de production (engrais, semences, pesticides, matériel agricole), alors que les productions alimentaires (céréales, féculents et autres cultures de rentes) sont insuffisantes par rapport aux besoins des populations. En effet, « la production céréalière est en hausse depuis 2002, mais connaît des variations annuelles importantes selon les aléas climatiques. En 2013, la production de céréales était en baisse de 17% par rapport à la moyenne des cinq dernières années en raison des déficits pluviométriques dans certaines régions. En juin 2013, seuls 41% des ménages avaient un stock issu de leur dernière récolte (parmi ceux qui pratiquent l'agriculture) » (USAID/IPAR, 2017). Cette situation aggravante d'insécurité alimentaire provoque des situations d'exode rural, de migration, de recours au capital social et aux institutions de microfinance et à l'endettement voire à des stratégies de thésaurisation. Ainsi, les acteurs ruraux ont pris conscience du rôle et de la responsabilité dans leur manière de faire, de pérennisation de leur outil production et minimiser les contre-performances de leur secteur d'activité. Cela explique les démarches d'appui conseil aux producteurs et depuis les indépendances à aujourd'hui pour les organisations paysannes qui se sont successivement retrouvées au centre de la transformation des systèmes production, dans l'aménagement des terroirs et de la gestion des ressources naturelles. C'est l'exemple du Conseil Agricole et Rural (CAR) mise en place depuis 2001. Toutefois, il faudra noter que l'évolution des approches de l'appui au développement est liée à la politique agricole et à la politique économique de manière générale.

C'est pourquoi plusieurs politiques agricoles et programmes de développement rural ont vu le jour suite à des ajustements successifs. Ces politiques et programmes agricoles ont longtemps été mises en œuvre par le biais des structures publiques et parapubliques. Ce dispositif institutionnel (services d'encadrement, structures de vulgarisation, offices de commercialisation et les directions interministérielles) a piloté et porté différents projets et programmes de développement agricole ou d'encadrement du monde rural. Ceux-ci ont été constamment ajustés au gré des changements des politiques et stratégies d'intervention. Ainsi, les premières opérations de développement ont commencé durant la période coloniale (1887 à 1960) avec l'arachide comme principal pivot du système mis en place par la France. Selon Mbodj (1992), « le paysan connaît une véritable promotion en occupant les anciennes positions de l'aristocratie au temps de la traite négrière : il va produire, vendre et acheter ». Les sociétés de prévoyance étaient chargées de développer la culture de l'arachide par la distribution des semences sélectionnées. Mais à l'indépendance, le gouvernement prône un développement de type communautaire basé sur l'organisation des producteurs en coopératives. Ces dernières devaient anéantir les structures de traite et préserver les valeurs communautaires anciennes. C'est ainsi qu'elles collectaient la production agricole et fournissaient les prêts de soudure et le matériel agricole à crédit. Elles étaient aussi appuyées et encadrées par les Centres Expansion Rurales Polyvalentes (CERP), l'Office de Commercialisation Agricole, (OCA) la Banque Sénégalaise de Développement (BSD) et le Centre Régional d'Assistance au Développement (CRAD). Ces services jouaient chacun un rôle non négligeable dans la production agricole. En effet, les CERP « assuraient la supervision des projets en collaborant à leur conception et à leur réalisation » (Dahout, 2002). Quant à l'OCA, elle assurait « (...) le monopole de la commercialisation de l'arachide, de l'exportation des arachides et de l'approvisionnement du pays en céréales importés et enfin la promotion du milieu rural par le biais des coopératives » (Mbodj, 1992). La BSD avait pour rôle d'assurer le financement de ce système. Et enfin les CRAD, appareils économiques de gestion technique, devaient assurer les relais entre d'une part les coopératives et d'autre part entre l'OCA et la BSD.

Ce système permettait de rompre avec l'économie de traite était centré sur l'agriculture productiviste autour de l'arachide. Cependant elle a montré ses limites car il n'y a pas une augmentation des rendements et le sort des paysans souvent marginalisé n'a

guère connu d'amélioration. Ainsi, de 1966 à 1970, le système d'encadrement du monde rural comprenait les services techniques chargés de la collecte de l'information, la protection phytosanitaire et zoosanitaire, le contrôle forestier... la recherche agricole et les Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) chargées de l'exécution de projets de développement agricole par la vulgarisation, ensuite la promotion du développement rural qui intègre l'alphabétisation, la transformation et la conservation des produits agricoles. Elles ont, en somme, pour mission de coordonner toutes les actions de développement de la région. D'ailleurs, (Touré, 2002) énumère les différentes SRDR au Sénégal leur date de création et leur zone d'intervention. Par ailleurs, d'autres structures furent créées à l'image de la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Eaux du Delta (SAED). Créée en 1965, s'implante dans la vallée du fleuve Sénégal avec pour mission la culture irriguée. Elle est suivie par la Société de Développement et de Vulgarisation Agricole (SODEVA), créée en 1968, va œuvrer dans le bassin arachidier. Quant à la Société de Développement des Fibres du Textile (SODEFITEX), créée en 1974, est chargée de la promotion du coton au Sénégal Oriental (région de Tambacounda). En fin la Société de Mise en valeur de la Casamance (SOMIVAC), créée en 1976, est localisée au Sud pour valoriser les ressources locales. Il faudra retenir que la création le 30 juin 1966 de l'Office Nationale de Coopération Agricole pour le Développement (ONCAD) consacre l'absorption des CRAD, le service des coopératives et l'OCA. Elle supervise désormais l'ensemble de l'économie arachidière. Selon (Mbodj, 1992) « (...) l'office exerce un véritable pouvoir régalien : il encadre les coopératives, exécute le programme agricole, gère l'approvisionnement en facteur de production (semences, pesticides, engrais et machines agricoles), le système d'évacuation des produits, fournit le riz et enfin assure toutes les fonctions de services en milieu rural ». Dans cette lancée, (Diopet al., 1992) considèrent l'ONCAD comme une structure qui avait pour rôle de mobiliser l'épargne rurale, de moderniser l'agriculture, de commercialiser les produits de rente et surtout de stabiliser les prix d'achats aux producteurs, d'attribuer les crédits et de fournir les intrants agricoles. Cependant, L'ONCAD demeure d'une part un appareil politique chargé d'entretenir des clientèles nombreuses et d'autre part la tendance à la baisse des cours des matières premières et le déficit pluviométrique diminue considérablement ses recettes (Dahout, 2002) L'office s'est surtout évertué à développer une intervention multidimensionnelle plutôt que de chercher l'efficacité et la cohérence.

L'échec de l'ONCAD peut être abordé à travers des aspects essentiels tels que la taille, la gestion et les relations avec les pouvoirs politiques, les marabouts et les coopératives. Cette période correspond principalement à la politique agricole de type interventionniste qui consistait à mettre en place de structures de promotion, de participation et de formation des populations rurales. De fait, l'Etat avait le contrôle de tout le secteur agricole et grâce aux structures qui assuraient un rôle de relais par le biais de l'encadrement des ruraux. Cependant l'intervention de l'Etat dans le secteur rural a produit des résultats décevants dans l'ensemble. Pour (Dufumier, 1996), abordant l'historique des politiques de développement agricole dans les pays du Tiers Monde « la multiplication des institutions nationales chargées d'intervenir sur le développement agricole s'est manifestée rapidement par une grande dispersion des moyens et une réelle difficulté pour coordonner les efforts ». Par conséquent, les projets de développement chargés d'infléchir le développement ont contribué au gonflement de la dette extérieure. La plupart des pays se sont ainsi retrouvés dans l'incapacité de rembourser cette dette extérieure et ont les programmes d'ajustement structurel (PAS) pour le rééchelonnement de leur dette. Selon ce même auteur, « dans les pays où l'agriculture représente la principale activité, les PAS ont de fortes répercussions sur la définition des politiques de développement agricole ». En effet, les institutions étatiques qui bénéficiaient d'une position quasi-monopole dans le crédit et l'assistance technique aux agriculteurs sont dénoncées par les bailleurs de fonds.

C'est ainsi qu'intervient la Nouvelle Politique Agricole (NPA) en 1984 qui s'était fixé comme objectif d'accroître l'autosuffisance en céréales et de réduire la part des céréales importées à 20% en l'an 2000, de diversifier la structure agricole (principalement les arachides) et d'accroître les autres cultures (maïs, riz, coton, millet, sorgho etc.) et d'accroître la productivité avec les engrais et la mécanisation (Dieng.A et al, 2005) Selon le réseau GAO (1992), l'avènement de la NPA est fondée sur « (...) la libéralisation des initiatives privées dans le domaine agricole et para-agricole, sur la régularisation des activités de production par le marché et la limitation des interventions étatiques dans la production agricole aux domaines relevant du service public, de la recherche et de la vulgarisation. » De manière plus précise les activités en amont et en aval de la production agricole sont privatisées et relèvent d'opérateurs différents. En réalité, la NPA prône une distribution des tâches entre l'Etat, les populations et les partenaires privés. L'Etat se cantonnera à la coordination et à l'animation, les paysans prendront en charge les actions de développement et les partenaires l'interaction entre les deux premiers niveaux (Mbodj, 1992). Les fonctions que l'Etat ne parvenait pas à assumer sont confiées aux entrepreneurs privés. Cependant il existe des structures publiques ou parapubliques qui n'ont pas disparu et coexistent avec ces institutions privées. Ce qui aboutit à une multitude d'acteurs relevant des catégories variées, connus sous le vocable d' « acteurs du développement rural » (les Organisations Non Gouvernementales, les projets de développement, les banques, les structures publiques, les Organisations de Producteurs, etc.).

Dans le même contexte, il est mis en place la CNCAS (Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal), une banque rurale administrée conjointement par l'Etat et les coopératives qui doivent fournir le support financier nécessaire à ce nouveau système. La Nouvelle Politique Agricole facilite en même temps l'action collective et économique avec la promulgation d'un texte de loi sur les Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Avec cette loi, les producteurs obtiennent la possibilité de s'organiser en petites coopératives pour l'accès aux intrants, aux crédits et aux débouchés. Cependant, selon (Dramé, 2000), « la NPA n'a pas atteint ses objectifs pour diverses raisons. Premièrement cette politique qui voulait accroître les revenus paysans et satisfaire les besoins alimentaires des paysans ne s'est bornée aux définitions d'objectifs et de stratégies par filière (arachide, riz, coton, etc.). Deuxièmement, la NPA est entrée en application avant que ne soit définie au préalable un véritable politique de développement rural. Troisièmement, la NPA qui cherchait à favoriser l'éclosion d'une nouvelle catégorie de paysans n'avait pas accordé une priorité à la formation de ces derniers ». Ainsi, dans les faits la NPA est un échec, car elle a facilité le retrait d'importantes distorsions de marchés associées à l'intervention massive et inefficace du gouvernement. Le souci de mettre sur pied un dispositif unique d'encadrement a abouti à la formulation et à la mise en œuvre à partir de 1990 du PNVA (Programme National de Vulgarisation Agricole) avec comprenait quatre (04) composantes (la recherche, le développement, la vulgarisation, la formation et le suivi évaluation).

Toutefois, si des acquis importants ont été notés, des faiblesses ont été également relevées et les différents diagnostics effectués sur la vulgarisation, le transfert de technologie, l'appui conseil aux producteurs ont révélé beaucoup de lacunes et de

dysfonctionnements constatés dans les réformes agricoles, malgré les opportunités offertes par le contexte de la dévaluation du Franc CFA (Janvier 1994) qui devait impulser une dynamique dans le secteur agricole. C'est ainsi que l'Etat sénégalais a engagé une réorientation de sa politique et de ses stratégies pour le développement du secteur agricole dans la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) signée en 1995. Cette politique est axée, entre autres, sur la mise en place de services agricoles (recherche, vulgarisation, formation etc..) adaptés au contexte de régionalisation, de décentralisation et de partenariat avec les organisations de producteurs (les producteurs ne sont plus de simples réceptacles). En effet, les producteurs sont désormais considérés comme les principaux acteurs du développement rural avec la signature de la LPDA et son approbation par la Banque Mondiale qui se sont traduites par la mise en œuvre effective du PASA (Programme d'Ajustement du Secteur de d'Ajustement) entre 1994 et 1998 suivi du PISA (Programme d'Investissement Sectoriel Agricole) en 1999 dont l'une des composantes est le Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP) qui visait à soutenir les réformes institutionnelles nécessaires pour que les services publics soient au service des producteurs ; à mettre en place les mécanismes du partenariat, à renforcer les capacités des OP (Organisation des Producteurs) (De Janvry, et al, 2004; Gaye, 2009).

Ce dispositif regroupait cinq composantes avec chacune un maître d'œuvre (la composante Organisation de Producteurs mise en œuvre par l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement par la Base au Sénégal (ASPRODEB), la composante Conseil Agricole et Rural mise en œuvre par l'ANCAR (Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural), la recherche agricole et agro-alimentaire mise en œuvre par l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agricole) et l'ITA (Institut de Technologie Alimentaire) , la restructuration du ministère de l'agriculture et de l'élevage mis en œuvre par la Direction de la Recherche et Développement Rural (DRDR), le financement de la recherche mis en œuvre par le Fond National pour la Recherche Agricole et Agro-alimentaire (FNRAA) Le PSAOP (Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs) a donc favorisé la création de l'ANCAR par le gouvernement du Sénégal lors de la réunion interministérielle du 17 mars 1997 avec comme objectifs centraux de changer fondamentalement la méthodologie d'approche en matière de CAR en passant de la vulgarisation thématique à un conseil agricole et rural global qui prend en compte l'ensemble des besoins d'appui des producteurs, d'impliquer les bénéficiaires dans tout le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du CAR, d'améliorer l'intermédiation entre les producteurs et les prestataires de services spécifiques dans le domaine du conseil agricole et rural, dans le cadre d'un partenariat organisé, d'harmoniser les méthodes d'intervention des acteurs institutions qui offrent du conseil agricole et obtenir un meilleur rapport entre les résultats du conseil agricole et ses coûts (Oliveira, 2003).

L'agence (ANCAR) a donc pour mission d'installer le Conseil Agricole et Rural (CAR) sur toute l'étendue du territoire national. C'est pourquoi une direction régionale (DR) responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des activités du programme du (CAR) avec les collectivités locales, les OP dans le cadre des Cadres Locaux de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP), les ONG, les projets, les Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) et les services publics. La nouvelle approche du conseil agricole et rural est basée sur le partenariat avec les principaux acteurs. Ainsi avec l'ANCAR, les producteurs devraient être des clients, des commanditaires et des partenaires plutôt que des bénéficiaires du conseil agricole et rural. Ils doivent participer à tous les niveaux de décisions et à l'élaboration des politiques de développement rural. C'est pour cela que les organisations de producteurs (OP) se dotent de cadres de concertation fonctionnel (CLCOP) appuyés par des services techniques privés à défaut de pouvoir se doter de leurs propres services techniques. C'est aussi pour cela que des relations de prestations contractuelles sont établies entre les services du conseil agricole et les (OP) et que ces dernières ont la possibilité d'orienter les financements vers la recherche de solutions à leurs problèmes. Cependant, malgré la mise en place des différentes stratégies déclinées en projets et programmes, le secteur de l'agriculture peine à contribuer significativement à la formation de la richesse du pays bien que représentant une source de revenus pour plus du deux tiers de la population. Ainsi, en 2012, elle représentait 15, 61 % du PIB, alors qu'en 2016 celui-ci était de 17, 46 % (Ndiaye, 2018). Cette situation a conduit les populations à développer un ensemble de mécanismes pour faire face à leur vulnérabilité.

3.1.1 Vulnérabilité des agro-éleveurs: forms et déterminants

La prise en compte de l'objectif de gestion du risque permet de mieux comprendre les choix d'activité des ménages. Celle-ci participe à l'explication des trappes de vulnérabilité, c'est-à-dire de la persistance du phénomène dans le temps et sa transmissibilité intergénérationnelle. Celle-ci est sous-jacente au processus de pauvreté: la faiblesse initiale des ressources qui exclue certains ménages dans les choix d'activités rémunératrices en favorisant à terme la perpétuation d'une situation de vulnérabilité. En outre, le cadre d'analyse des culpabilités permet une présentation synthétique des mécanismes sous-jacents au processus de vulnérabilité en insistant sur le processus de conversion et la liberté de choix des agents qui révèle une hiérarchie entre les besoins de financement des activités agricoles, de financement de la consommation, etc. Ainsi, les exploitants sont constamment appelés à jongler au sein d'une arène à multiple choix pour satisfaire des carences diverses et variées.

3.1.2 Vulnérabilité et gestion des crises: recours à la diversification des ressources et au capital social

En milieu agricole, il existe différents types de stratégies de gestion des conséquences négatives des chocs identifiés ou potentiels. Parmi celles-ci on note les stratégies de diversification des sources de revenu, d'emprunt et de recours au réseau social (Locoh, 1993). En effet, l'étude s'attache à analyser la réaction des ménages dans un contexte de choc climatique doublé d'une libéralisation des échanges. Les différents chocs subits peuvent être covariants ou distincts en termes d'intensités et de durée. C'est ainsi qu'en période de soudure, l'intensité et la durée peuvent revêtir des conséquences totalement prévisibles puisqu'elles dépendent de facteurs climatiques (sécheresse, pluies hors-saison, etc). Il en est de même pour les facteurs économiques lorsque les prix des marchés mondiaux (prix de vente des productions ou prix d'achat de produits de consommation) ne sont pas maîtrisés. C'est pourquoi le premier résultat de l'étude révèle que la diversification des activités n'offre qu'une protection partielle et varie en fonction des spécificités propres à chaque ménage (Fig. 2). Ainsi, les activités secondaires les plus remarquables (salarial agricole, les activités de commerce, de transport, l'exploitation forestière, etc) subissent le contrecoup évident de la baisse du pouvoir d'achat consécutive à un choc négatif, qu'il soit climatique, économique. Par ailleurs, la faible capacité de thésaurisation, liées aux conséquences quasi-structurelles de la sécheresse, complexifie l'exercice d'activités de petit commerce, alors que le salariat agricole fortement affecté a connu des mutations car l'appel à la main d'œuvre dépend des disponibilités monétaires (signature d'un pacte saisonnier). Enfin,

les ménages les plus démunis et les moins bien dotés en superficie agricole s'appuient essentiellement sur le recours au capital social nécessaire à la survie.

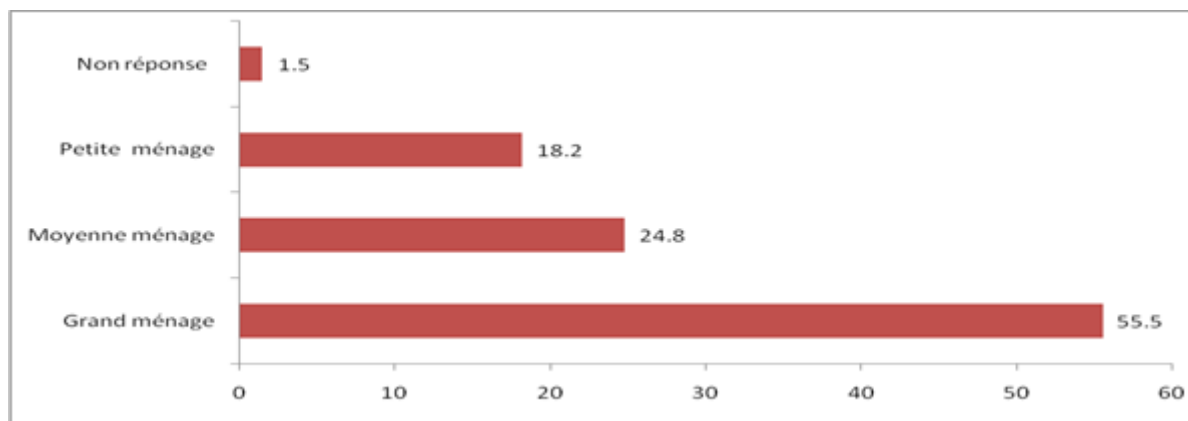


Figure 2 : Pourcentage des ménages reconnaissant l'apport d'un autre membre de la famille dans la constitution des moyens de survie en fonction du type de ménage

En effet, l'entraide, le prêt gratuit, les transferts monétaires et non monétaires donnent une idée du capital social à la disposition des ménages. Les transferts monétaires jouent un rôle majeur pour la survie des ménages. Ils sont particulièrement importants pour les ménages de de la ZSP, étant donnée l'ampleur des mouvements de population. Par ailleurs, l'emprunt auprès de membres de la famille élargie, qu'il soit monétaire ou en nature, constitue une autre forme de flux produits par le capital social des ménages. Ce mécanisme de solidarité intervient surtout au moment des crises ponctuelles (Fig. 3). Ici, la première des ressources de étant constituée des ressources extra-agricoles (exode rural, 35,1%), suivi du recours aux relations sociales (25,8%) et en troisième position intervient l'endettement (20,5%) utilisé par les exploitations est constituée par les stocks et les réserves réalisés par l'exploitant pour assurer sa campagne (stocks de céréales, épargne monétaire, épargne en bétail dans certains cas...) Toutefois, l'accès aux différentes formes de capital nécessite la réalisation d'investissements substantiels, hors de portée des ménages les plus démunis, en présence d'imperfection sur le marché du crédit. Cet aspect est renforcé pour le développement d'activités indépendantes qui nécessite sur l'acquisition de biens d'investissement indivisibles (Dercon; 1998). Ce dernier point explique également que la distribution des actifs soit particulièrement inégalitaire (Carter et May, 1999). Ainsi, l'efficacité des stratégies de mobilisation du capital social dépend largement du type de choc. Les flux issus du capital social jouent fortement en période de soudure sous la forme d'emprunt à taux nul auprès d'un membre de la famille ou encore sous la forme de transferts. Ils permettent alors d'améliorer les conditions de vie des ménages. Par contre, une telle stratégie est inopérante en cas de choc de grande ampleur qui peut paralyser la totalité du réseau social du ménage. Etant donné l'incertitude quant à la durée de la crise, chacun préfère se suffire à lui-même pour ne pas entrer dans une situation de dépendance irrémédiable.

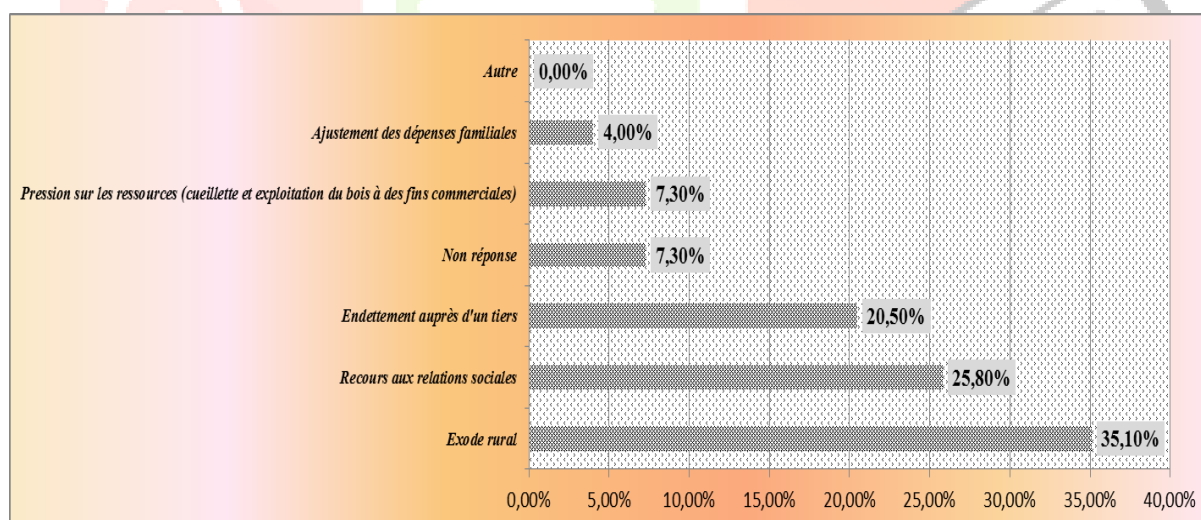


Figure 3 : Formes de recours en période de crise

Ainsi, le recours au capital social comme stratégie d'atténuation se heurte aux effets et à l'amplitude d'un choc négatif dont la gestion échappe à l'ensemble des piliers sociaux. Ne disposant que de peu d'alternatives, ces dernières seront dotées de possibilité d'autant plus réduites que le choc est de grande amplitude dans l'espace et dans le temps. Il s'est donc souvent produit des stratégies de décapitalisation de leur capital physique (consommation ou la vente des semences, vente du matériel agricole qui oblige par la suite les ménages à emprunter à loyer ou à faire des gages lors des saisons suivantes. L'ensemble de ces stratégies sont l'expression d'une vulnérabilité et peuvent aggraver les situations de pauvreté en engendrant des risques de vulnérabilité inter-génération.

3.1.3 Faible productivité des productions agricoles

Pour qu'un système financier agricole puisse être efficace, il faut que l'agriculture soit suffisamment rentable pour supporter le coût de l'intensification et du crédit. Dans la ZSP, la cause profonde émanant du dysfonctionnement des systèmes de productions agricoles et agro-pastorales est clairement identifiée par les populations. Celle-ci est liée à la baisse des revenus consécutives à la baisse des productions (41%) des réponses, à la pauvreté (Pauvreté) à la baisse de la fertilité des sols, etc. (Fig. 4).

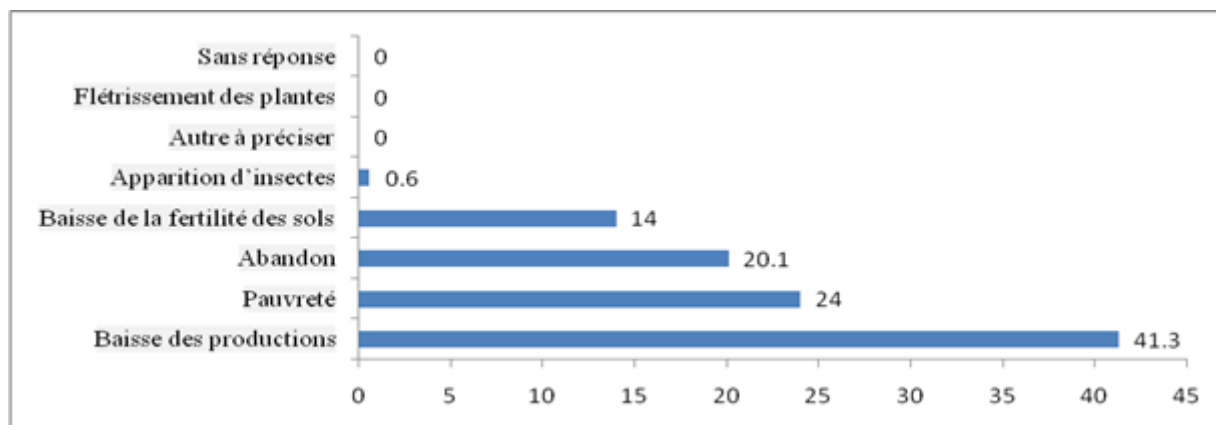


Figure 4 : Appréciation des conséquences de la dégradation des conditions climatiques par les agriculteurs

En effet, la fluctuation et la dégradation des prix des productions agricoles, la dégradation des termes de l'échange entre autre (manqué d'intrants, défaut d'organisation des marchés agricoles constituent d'autres éléments à prendre en compte. Cela suppose qu'il ait une connaissance suffisante des activités agricoles et rurales, de l'état des marchés, mais aussi la mise à disposition et d'outils pour analyser la demande de l'exploitant agricole ou de l'organisation paysanne. Les structures d'appui en conseil de gestion aux OP ou aux exploitants peuvent être des partenaires précieux dans cette démarche.

3.2 Adaptation à la vulnérabilité des agro-éleveurs: forms et déterminants des strategies

Le monde agricole est aujourd'hui affecté par plusieurs formes de risques aux conséquences prégnantes qui incitent à la mobilisation de différents compartiments de la société, en général, et de la sphère familiale, en particulier. La vulnérabilité des ménages engendrée par la dégradation des conditions de vie place le secteur agricole au centre des préoccupations des acteurs du développement économique et social. C'est ainsi qu'on a noté dans le cadre de cette études un usage assez fréquent à la théorisation pour anticiper les effets des crises climatiques avec 20.54% des ménages interrogé alors que 16,10% des ménages font recours aux variétés à cycle court (Fig. 5) .

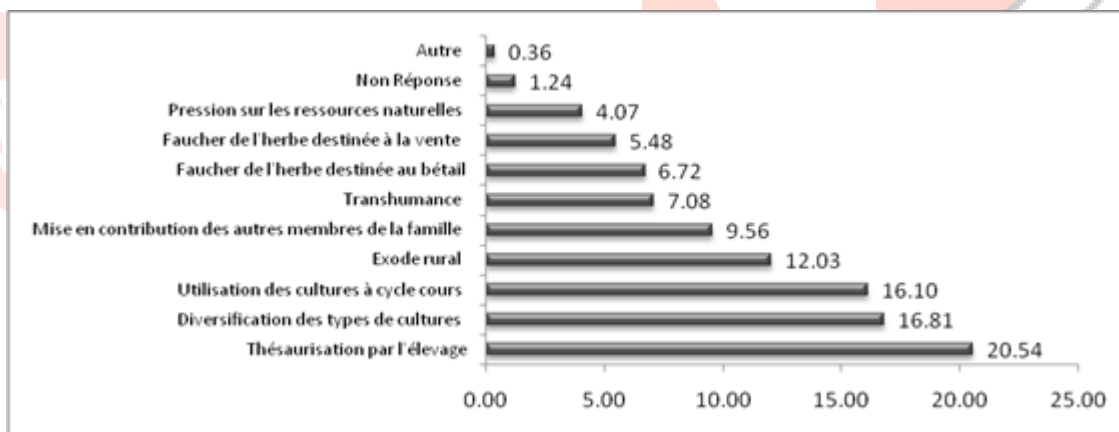


Figure 5 : Modalité d'anticipation et gestion des crises climatiques

En outre, la vulnérabilité des activités agricoles a occasionné des conséquences qui ont lourdement entamé les performances des différentes spéculations agricoles avec des rendements instables et globalement insuffisantes au regard des faibles potentialités des enjeux de sécurité alimentaire, de manque de d'innovations techniques, commerciales et organisationnelles.

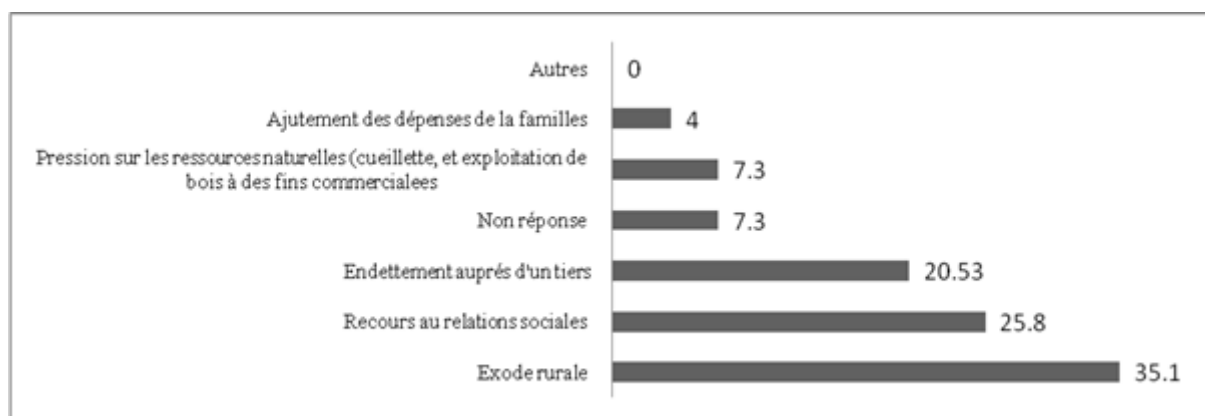


Figure 6 : Comportement en période de crise

Cette situation de vulnérabilité ainsi que les responsabilités inhérentes à la prise en charge de la dégradation des conditions de vie a poussé les différents acteurs à faire recours, de manière presque structurelle, à différentes formes de stratégies pendant les périodes de crises (Fig. 6) afin de mieux contourner les effets induits par une dégradation des conditions climatiques.

3.2.1 Autonomisation et émergence de la microfinance

Le processus de privatisation des économies agricoles africaines confèrent un rôle majeur aux organisations paysannes (Hrabanski et al., 2010; Achancho, 2012). Celles-ci ont pris le relais de la plupart des fonctions antérieurement assurées par l'Etat. A cet effet, le recours aux financements des activités à partir des institutions financières est devenu presque systématique dans la ZSP. En d'autres termes, les populations font assez souvent recours aux institutions de micro-finance en contractant un crédit pour financer, en partie, les campagnes agricoles ainsi que certaines activités non-agricoles. En effet, la valorisation du capital foncier nécessite des investissements substantiels (labours, semences, intrants) difficilement réalisable sans apport ou concours financier externe, surtout lorsque l'accès au marché du crédit est limité. La question ne se limite donc pas à l'accès aux ressources, notamment foncières. Elle s'enracine dans un cumul de facteurs négatifs, qui se renforcent mutuellement et limitent les possibilités, pour les ménages, de mettre en place des stratégies de sortie de la pauvreté. D'ailleurs, Dercon (2005) met en évidence les mécanismes par lesquels le cumul des handicaps contraint les ménages les plus démunis à opter pour des formes d'activités créant des situations de pauvreté persistante.

3.2.2 Stratégies de diversification des revenus, autofinancement, réajustement du secteur informel et dynamique des acteurs

La diversification des activités est une des modalités d'organisation productive retenue par la majorité des personnes interrogées pour concilier accumulation et gestion des risques. Selon la nature de l'environnement social et économique, les situations, les productions concernées ou les ressources dont ils disposent, les différents groupes d'agriculteurs combinent plutôt qu'ils n'opposent des « modes d'action économiques » et des logiques sociales variées (Olivier de Sadan, 1995). La « logique combinatoire » mise en œuvre par les agriculteurs africains n'est évidemment pas un attribut spécifique de mentalité mais relève certainement du cas général des situations caractérisées par une forte domination extérieure et par l'instabilité des conditions d'exercice des activités. Plusieurs études ont cherché à valider ou invalider cette hypothèse mais les résultats sont mitigés. Aucun consensus ne se dégage de la littérature empirique, dans un sens ou dans un autre. La part des revenus hors exploitation dans le revenu total, retenue comme indicateur de la diversification des activités, n'entretient pas de lien spatialement stable avec le niveau de bien-être économique (Lanjouw et Lanjouw, 2001 ; Niehof, 2004).

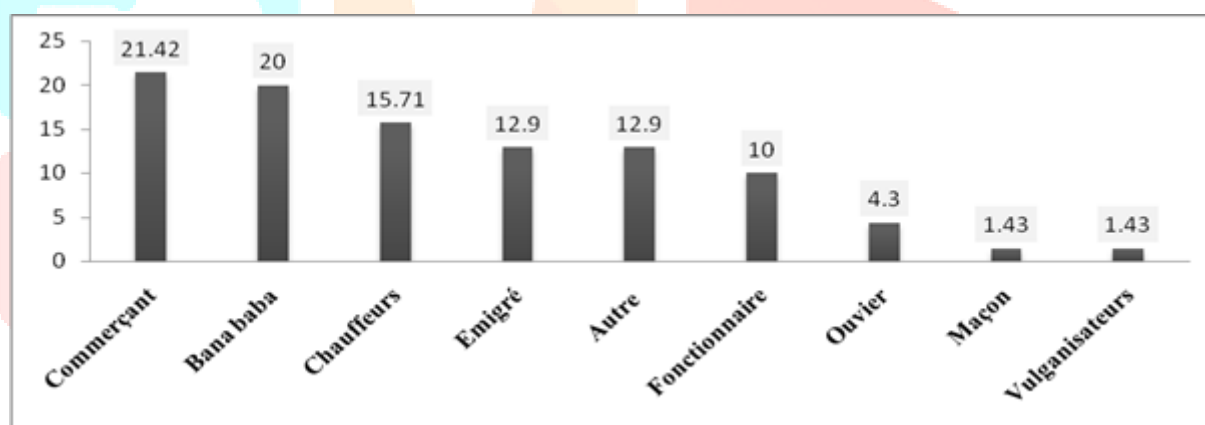


Figure 7 : Agriculteurs et diversification des activités au sein des ménages

De nombreux auteurs s'accordent à penser que la gestion du risque, si elle est centrale, n'est pas la seule explication à la diversification des activités. Le choix d'une forme de diversification est également contraint par la présence de barrières à l'entrée sur les activités les plus rémunératrices. Plus que le degré de diversification, la nature du portefeuille d'activité du ménage est un élément pivot dans l'explication de la persistance de la pauvreté. Ainsi, les possibilités de gestion d'un choc négatif dépendent donc de la nature du risque. A cet effet, les stratégies propres au ménage, c'est-à-dire la recherche d'une assurance individuelle par constitution d'une épargne de précaution ou la diversification des activités, jouent, dans ce contexte, un rôle central (Fig. 7). On retrouve ainsi parmi les stratégies qui visent à réduire l'exposition aux chocs, les stratégies de diversification des sources de revenu, qui passent par la combinaison d'activités dont la réussite repose sur la capacité du ménage à se constituer un large spectre de leviers sociaux (Fig. 8). En effet, les ménages gèreraient leur portefeuille d'activités comme d'autres gèrent un portefeuille d'actions, en tenant sur les rendements et risques. Ainsi, les ménages les plus avertis au risque se tourneraient vers des portefeuilles d'activités diversifiés et moins risqués mais moins fortement générateurs de revenu (Ellis, 2000).

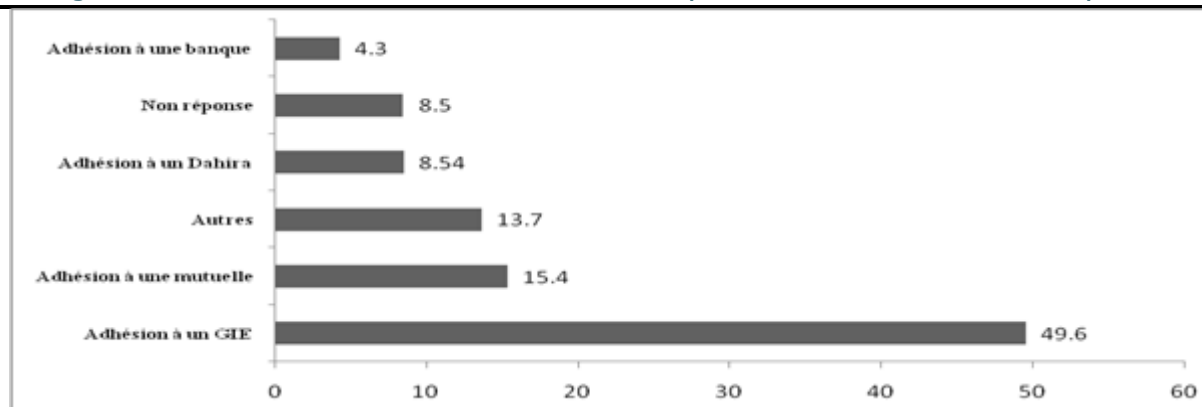


Figure 8 : Manifestation de certaines modalités d'anticipation de la crise

La diversification est alors un système d'assurance propre au ménage : l'agent échange un revenu plus élevé contre un revenu plus faible mais moins risqué, le coût d'opportunité s'apparentant alors à une prime d'assurance (Barrett, Reardon et Webb, 2001). La seconde est l'entourage proche (famille, voisin). Mais cette ressource est limitée : rares sont les exploitants qui peuvent bénéficier de l'appui d'un membre de la famille ayant un revenu confortable et non agricole (salarié, commerçant). De plus, l'entourage est très souvent tributaire des mêmes contraintes du calendrier agricole. Il est donc difficile de solliciter des proches dans la même précarité financière. La troisième ressource était constituée par l'appui des services ou organismes extérieurs (Etat, projets) dont la mission était de promouvoir l'agriculture en mettant à la disposition des exploitants les moyens nécessaires au développement de cultures ciblées (semences, engrais, matériel agricole). Cette source était importante avant le processus de décentralisation et de désengagement de l'Etat, mais se tarit progressivement. La quatrième source de financement est constituée par les commerçants ou les usuriers qui acceptent de faire crédit mais les taux d'intérêt souvent usuriers plongent davantage les ménages dans un cycle de vulnérabilité et de dépendance quasi-permanente.

3.2.3 Les réponses adaptatives : la dynamique du mouvement associatif et implication des groupements féminins dans les stratégies d'adaptation

Depuis quelques années, les Institutions de micro-finance (IMF), les Groupements d'Intérêt Economiques (G.I.E), les Groupements de Promotion Féminines (GPF), etc. occupent une place prépondérante en milieu rural. En effet, l'analyse des mutations socio-économiques en cours dans le monde rural, et, particulièrement celle du secteur de l'agriculteur, a montré une irruption des nouvelles formes d'associations dans le monde rural est d'ailleurs abordée par plusieurs auteurs et est considérée aujourd'hui comme des formes de réaction du monde rural face aux crises traversées depuis les années soixante-dix (Gaye, 1994b). Selon Cissé (2002), citant Oxfam, l'irruption du mouvement associatif dans l'espace social sénégalais est une réponse à la faillite de politiques rurales et urbaines incapables de trouver des solutions aux crises multiformes qui ont secoué le milieu rural, de créer des emplois durables et bien rémunérés et d'organiser un cadre de vie adéquat. Il s'agit d'une prise de conscience d'agir concrètement et efficacement dans les divers secteurs ou ni l'Etat ni ses démembrements n'arrivent à atteindre les résultats escomptés. Cela est d'autant plus logique que, depuis le début des années 1980, les Etat africain sont dans un processus de désengagement dans plusieurs secteurs d'activité et se sont inscrits dans une volonté de responsabilisation des populations à la base. Ce processus s'inscrivant dans un grand mouvement de décentralisation, d'autant plus qu'au cours des dernières décennies, les responsables nationaux et les bailleurs de fonds ont accordé une attention croissante à la promotion et au renforcement de la société civile active (Rosenbaum, 1998). En effet, les ménages ne subissent pas les chocs sans réagir. Ils emploient des ressources non négligeables pour réduire leur exposition au risque pour se protéger des conséquences néfastes de chocs.

Dans la ZSP, la participation aux mouvements sociaux fait partie des stratégies les plus utilisées. A cet effet, on note que 72,3% des agriculteurs ont adhéré aux mouvements sociaux contre 27,7% de non-adhérents.

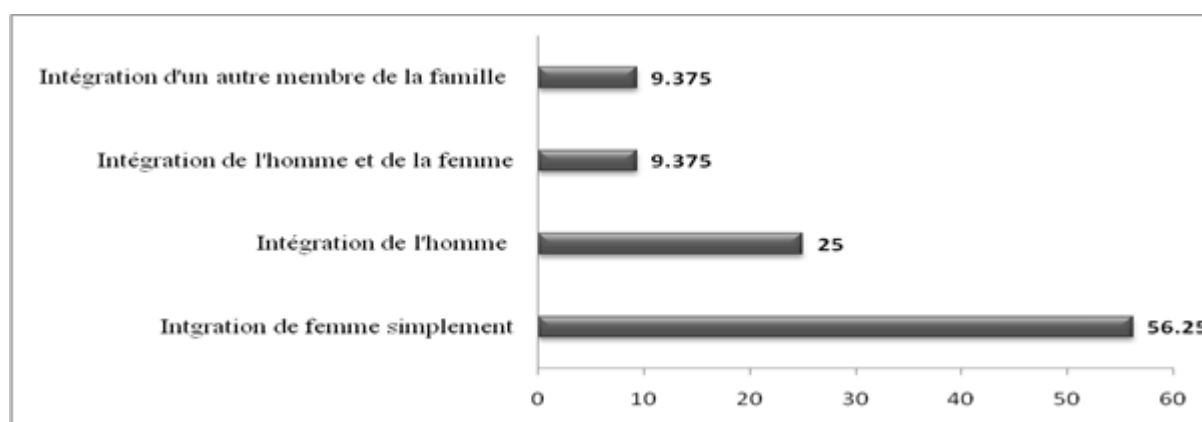


Figure 9 : Pourcentage des adhesion à des institutions de microfinance aux associations de développement

Cependant les fréquences d'adhésion ne sont pas uniformes, car elle s'opère de manière disproportionnée en fonction des caractéristiques propres à chaque ménage. En d'autres termes, le contexte de l'adaptation est formulé en termes de stratégie de survie, en stratégie d'accumulation et en stratégie de gestion des risques qui sont, à leur tour, traduites en libertés réelles des ménages de construire un mode d'organisation productive leur permettant de se protéger contre les risques persistants. Dans cette dynamique, la participation des femmes aux dynamiques d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de la vulnérabilité aux changements climatiques est assez forte à la lecture de l'ampleur de leur participation aux mouvements sociaux et d'adhésion aux

institutions de microfinance (Fig.8 et 9). Il s'y ajoute que la place des femmes dans les questions de développement solidaire et d'accès aux services de base (accès aux services de santé et de microfinance notamment) est mieux pris en compte au sein même des instances internationales de financement du développement ainsi qu'au sein documents de stratégies de réduction de la pauvreté promu par les bailleurs de fond. En effet, dans les pays sous-développés, le contexte de transition démocratique a fait apparaître les femmes avec des positions marchandes plus affirmées et des aspirations qui se traduisent par une lisibilité croissante de la présence féminine dans la sphère économique.

Les femmes intègrent les différents compartiments de la trame économique, participent de plus en plus aux activités de développement économique sociale et investissent dans le monde de l'entrepreneuriat individuel collectif. Ainsi, depuis la fin des années soixante-dix, la société sénégalaise a connu d'importantes transformations sociales et économiques. Les formes traditionnelles de vie associative ne constituaient plus la référence principale de la vie communautaire, car les anciennes formes d'association sont de plus en plus remplacées par de nouvelles formes d'organisation plus diffusées à l'image des GIE. Cette nouvelle dynamique est principalement liée au processus d'intégration de l'espace rural au mouvement irréversible de la mondialisation. En effet, sous l'effet du libéralisme, on assiste à la transformation des associations villageoises en « groupements d'intérêts économiques » (GIE), ce qui donne accès au crédit rural (Schmitz, 1994). Dans la zone sylvo-pastorale, les expériences tirées de l'intervention des projets et programmes de développement ont enclenché une dynamique organisationnelle qui n'a épargné aucune composante de la société, et particulièrement, celle féminine. C'est ainsi que plusieurs associations ont été créées, en particulier par les femmes, qui allaient devenir les responsables de premier plan de ces mouvements associatifs. Selon la dame Soukey Sall, *présidente du G.I.E Seringe Babacar Sy, son organisation comptait, au moment de nos enquêtes 57 membres. Il a commencé du temps de l'ancienne ministre des femmes (Maimouna Kane était ancien Ministre du Développement social entre le 3 avril 1983 et le 2 janvier 1986) qui leur avait octroyé une machine. Dans le fonctionnement du GIE, elles ont eu d'abord un champ dans le Jeeri et dans le Waalo mais actuellement les membres sont de plus tournées vers des initiatives privées comme le maraîchage, l'agriculture sous pluie l'embouche. Cependant, des flancs de ce GIE, est né celui dirigé par Kiné Niang, présidente du groupement des femmes GIE « GuemYalla » (foi en Dieu) de Fatou Niang qui compte environ 1000 personnes constitué uniquement de femmes. Elles font de l'embouche et du petit commerce et entretiennent la trésorerie par le principe du crédit Revolving. Ils font en même temps du maraîchage. Il existe un troisième GIE à Mbane qui s'appelle « Groupement de Mbane » mais est moins dynamique que les deux premiers précédemment cités.* Ainsi, l'entrée des femmes dans le travail et leur participation à la recherche de numéraire contribue également à amoindrir le risque au sein du ménage. D'après Buisson (2012), (...), les sources de revenus et les membres travaillant pour apporter un revenu sont diversifiés.

L'implication de l'épouse est bénéfique dans la collecte de revenus pour le ménage et d'autant plus si son investissement est orienté vers des activités déférentes de son conjoint et conduit à une réallocation interindividuelle du risque au sein du ménage. L'impact des chocs économiques mais également démographiques est alors réduit. Selon Pilon et al (1996), en situation de crise, de plus en plus de charges pèsent sur les femmes qui doivent souvent suppléer un conjoint défaillant face à ses responsabilités familiales. Cette situation se déroule dans un contexte mondial où la protection et la promotion des droits fondamentaux des femmes se sont taillé une grande place dans la rhétorique des gouvernements et des organisations intergouvernementales (Maghadam, 2005). En effet, les femmes ne cessent de s'assumer non seulement les défaillances des politiques sociales et des systèmes juridiques des Etats mais aussi celle des maris ou compagnons dont la responsabilité vis-à-vis de leurs enfants est souligné partout dans le monde. Majoritairement présents dans les couches pauvres de la population, ces femmes font face, « se débrouillent » comme on le dit si vertueusement et si hypocritement, pour assurer d'abord leur survie matérielle et celle de leurs enfants» [...] « elles sont amenées à revendiquer au travers d'association ou de mouvements populaires qui en font des interlocutrices reconnues des pouvoirs en place, leurs droits les plus élémentaires. Elles découvrent qu'elles sont des citoyennes et qu'elles peuvent à ce titre, commencer à refuser l'exclusion, aux formes multiples, dans laquelle leur manque d'éducation et de qualification professionnelle, les préjugés culturels et leur statut juridique de mineures veulent les enfermer (Bisilliat, 1996). Pour être entendues, les femmes ont compris l'impérieuse nécessité de se regrouper et de s'organiser (Monimart, 1989). Cela valide l'affirmation de Graciela (2008) qui considère que les actions menées dans la sphère publique modifient la conscience des acteurs.

IV. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons examiné des concepts phares de vulnérabilité et de stratégies d'adaptation appliquée aux ménages de la ZSP. Cette analyse des stratégies d'adaptation et de la de la vulnérabilité a contribué à remettre en question la validité de certains stéréotypes ou de modèles d'inertie souvent apposé aux agriculteurs. En effet, ceux-ci sont non seulement dynamiques, mais ils prennent des initiatives pour faire face aux risques et aux incertitudes qui émanent tant des impondérables tant de la variabilité des conditions agro-climatiques que de la dégradation des situations économiques. Il est ainsi sorti, de l'analyse des stratégies d'adaptation des agriculteurs, une grande capacité à développer un mode d'organisation productive favorisant une dynamique de résilience et de sécurisation du mode de vie suivant la culpabilité des ménages. Plus particulièrement, elle a révélé le développement marché du crédit accessible, l'avènement de systèmes informels d'assurance collective plus ou moins efficace, ainsi que le recours au capital social dans la constitution de l'épargne individuelle. Cependant, les ménages caractérisés par des privations multiples ne peuvent pas mettre en place une organisation productive à même d'initier un mouvement de sortie de la pauvreté. Ainsi, confrontées à la dégradation des conditions climatiques et au besoin de financement pour assurer les dépenses courantes, les agriculteurs cherchent à innover en tentant de créer ou d'intégrer voire s'investir dans le circuit proposé comme instrument de financement alternatif. Ces derniers sont adoptés et intégrés comme des instruments qui semblent apporter une réponse aux risques des ménages, d'abord d'un point de vue théorique, en référence à l'analyse des culpabilités (CARE, 2010).

En outre l'analyse a mis en évidence que lors de la survenance d'un choc, certaines stratégies des ménages sont essentiellement involutives et favorisent la perpétuation d'un équilibre de survie, alors que les dynamiques sociales renvoient à la compréhension des mécanismes socio-économiques sous-jacents qui, en tenant compte du risque, expliquent la survivance de la vulnérabilité et de la résilience des systèmes de productions. L'analyse des liens entre l'organisation productive des ménages et la pauvreté ne peut donc se départir de l'étude, en amont, des déterminants de ces stratégies. La stratégie de structuration des sources de revenu, identifiée comme une combinaison de fonctionnements réalisables, est le résultat d'un processus de conversion par lequel le ménage

valorise ses ressources. Le renforcement des organisations paysanne consécutif au processus de privatisation a conduit au dynamisme des organisations paysannes désormais doté d'un grand nombre de fonctions, très diverses, pour lesquelles elles sont très souvent insuffisamment préparées. Toutefois, la libéralisation conduit à de nouvelles formes de coordination entre différentes catégories d'acteurs : organisations paysannes, institutions de financement, secteur privé (distributeurs d'intrants, industriels...). Il a donc contribué à une redéfinition du rôle de l'Etat, qui malgré tout, reste indispensable, et peut retrouver sa légitimité d'arbitrage et de garant du respect des décisions prises en commun. Stiglitz, (2002), montre que si la libéralisation ouvre de réelles perspectives de croissance économique, elle doit être menée avec discernement pour aboutir à une juste répartition de ses fruits. Deux éléments seraient déterminants de la réussite : le calendrier des réformes et leur rythme. Les difficultés rencontrées dans la libéralisation des filières agricoles en Afrique francophone sont largement liées à la brutalité et au dogmatisme avec lesquels le processus a été mis en œuvre. La libéralisation d'une filière agricole requiert du temps et des moyens d'accompagnement (formation, concertation, capacité d'innovation...) pour consolider les capacités des acteurs et leur permettre de prendre en charge efficacement les nouvelles fonctions dévolues aux agriculteurs.

REFERENCES

- [1] Achancho, V. 2012. Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun, 416
- [2] Agoua, F. 2003. Organisations paysannes et microfinance: l'expérience de la FECECAM au Bénin. In Wampfler B., Lapenu C., Roesch M., 2003 (eds). Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation. Quelle contribution de la microfinance? Résultats du programme de recherche et actes du séminaire international, 21-24 janvier 2002, Dakar, Sénégal. Montpellier, CIRAD, Cédérom, 11 p.
- [3] ANCAR. 2002. Projet de Manuel des procédures techniques de l'ANCAR, Juin 2002, 139p.
- [4] Anonyme, 1998. Plan stratégique de l'Unité régionale de recherche zone sylvopastorale. Dakar, Sénégal, Isra, 55 p
- [5] Bardhan, P et ali. 1999. Development microeconomics, Oxford University Press, Oxford.
- [6] Barret, C. Bezuneh, M. and Aboud.A.2001. « Income diversification, poverty traps and policy shocks in Côte d'Ivoire and Kenya », Food Policy, vol 26(4), pp 367-384.
- [7] Becker, Ch. Mbodj ,M. 1994 b. « Dynamiques régionales au XX^e siècle ». In: Charbit ... Direction générale de la production agricole, 1977 – Contribution à l'examen du thème lourd. ... Trajectoire d'un État, Paris, Karthala/Codesria : 95-135.
- [8] Bisilliat, J.1996. Femmes du Sud, chefs de famille. Paris: Karthala (Hommes et sociétés), 410 p
- [9] Buisson,C.B. 2012. Trois essais sur la vulnérabilité des ménages ruraux dans les pays en développement: risques, stratégies et impacts, 173p
- [10] CARE.2010. Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'adaptation au Changement climatique Manuel, 43P
- [11] Carter, M. R. and May, J.1999b. « Poverty, livelihood and class in rural South Africa », World Development, vol 27(1), pp 1-20.
- [12] Dahout,T. 2002 . « De l'encadrement a la libéralisation:les pouvoirs locaux se réapproprient le développement rural » pp227-255 in La société sénégalaise entre le local et le global, Momar Coumba DIOP (sous la direction de), Karthala, 2002, 723p.
- [13] De Janvry, A. and Sadoulet,E. 2004. Organisations paysannes et développement rural au Sénégal. Washington DC, USA: Banque mondiale, 94 p.
- [14] Dercon, S.1998. Changes in Poverty in Rural Ethiopia 1989-1995: Measurement, Robustness Tests and Decomposition, 54p présente ce problème de « rugosité du capital » dans le cadre de l'analyse de la stratégie consistant à développer une activité d'élevage en Éthiopie.
- [15] Dercon, S.2005. « Risk, insurance and poverty: a review », dans Dercon, S. (ed.), Insurance against poverty, United Nation University-World Institute for Developments Economic Research (UNU-Wider), Finlande, pp 9-37.
- [16] Di Marco, G.2008. Justice sociale et droit liés au genre, pp51-64 ; Carolina Toborga : L'émancipation économique des femmes Réalité et défis pour l'avenir, pp33-41. In Revue internationale des sciences sociales, 191 Vol LIX, n°1, 2008 ? Les droits des femmes: militantisme, recherche et politiques160 p
- [17] Diallo, A.2018. Changement climatique et migrations humaines au Sénégal : une approche en termes de vulnérabilité du système socio-écologique. Economies et finances. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2018. Français. ffnnt : 2018 - GREAE004ff. Fftel-02006424, 378p.
- [18] Dieng,A. and Gueye,A.2005. Revue des politiques agricoles au Sénégal : bilan critique de quarante années de politique céréalière, 25p
- [19] Dieng,A . 2006. Impacts des politiques agricoles sur l'offre céréalière au Sénégal, de 1960 à 2003 : évaluation à partir d'un modèle d'analyse statistique par zones agro-écologiques, 313p
- [20] Dieye .S (2018) - Vulnérabilité des populations pastorales face aux changements climatiques et territorialité des stratégies d'adaptation chez les Peuls du Ferlo (Sénégal), revue EWASH & TI Journal, 2018 Volume 2 Issue 1 Page XX-XX Environmental and Water Sciences, Public Health & Territorial Intelligence Env.Wat. Sci. pub. H. Ter. Int. J. ISSN Electronic Edition : 2509 - 1069 Acces on line : <http://revues.imist.ma/?journal=ewash-ti/>
- [21] Diop,A. Diaw,T.Touré,I.Sy.O. Diémé,G.. 2004. Mares de la zone sylvopastorale du Sénégal :tendances évolutives et role dans les stratégies de production des populations pastorales, Revue Élev. Méd. vét. Pays trop., 2004, 57 (1-2) : 77-85
- [22] Diop,M,C and Diouf,M.1990. Le Sénégal sous Abdou Diouf, Karthala, 1990, p.160 -354p.
- Drame, H.2000.Organisations paysannes et développement agricole durable en Casamance (Sénégal) » in Colloque de Ouagadougou, pp67-73
- [22] Dufumier, M.1996. Les projets de développement agricole, manuel d'expertise, Paris, Karthala et CTA, 1996,
- [23] Ellis, F.2000. « The determinants of rural livelihood diversification in developing countries », Journal of Agricultural Economics, vol 51 (2), pp 289-302.
- [24] Fournier,Y. Lapenu.C. Konaté,M.2002. Etude sur le crédit aux producteurs en zone cotonnière, mission de restructuration du secteur coton, République du Mali. Paris, IRAM/BIREC/CERISE, 153 p.
- [25] Gaye,D and Diagne,A.2009. Le Sénégal face aux défis de la pauvreté - Les oubliés de la croissance, 384p

- [26] Gaye. M.1994b. Le mouvement associatif dans le bassin arachidier : Caractéristiques des structures de base, ISRA – Etudes et documents Vol. 5 N° 3 1994, 27p.
- [27] Hrabanski,M and Pesche,D. 2010. Les organisations paysannes sénégalaises dans les négociations des APE, 48p
- [28] Kenikou Mounkama,C.2000. Les marchés financiers ruraux : quelles particularités pour les exploitations agricoles des provinces du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun. Mémoire de DEA. Univ. Ngaoundéré/IRAD/PRASAC/CIRAD, 150 p.
- [29] Koita,D.2003. Communication sur les produits de Kafo Jiginew (Mali). In Wampfler B., Lanjouw, J. O. et Lanjouw, P., 2001, « The rural non-farm sector : issues and evidence from developing countries », *Agricultural Economics*, n° 26, pp 1-23.
- [30] Lanjouw, J.,O. and Lanjouw,P.2001.« The rural non-farm sector : issues and evidence from developing countries », *Agricultural Economics*, n° 26, pp 1-23.
- [31] Lapenu,C and Roesch,M.2003. Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation. Quelle contribution de la microfinance? Résultats du programme de recherche et actes du séminaire international, 21-24 janvier 2002, Dakar, Sénégal. Montpellier, CIRAD, cédérom, 12 p.
- [32] Locoh,T.1993.Les familles africaines face à la crise", *Afrique Contemporaine*, no 166, p. 3-14.
- [33] Lohmann, D. Tietjen, B. Blaum, N. Joubert, D. F and Jeltsch, F. 2012 . Shifting thresholds and changing degradation patterns: Climate change effects on the simulated long-term response of a semi-arid savanna to grazing. *Journal of Applied Ecology*, 49, 814–823. Extrait de <http://dx.doi.org/10.1111/j.1365-2664.2012.02157.x>
- [34] Moghadam, M, V.2005. Éditorial », *Revue internationale des sciences sociales* 2005/2 (n° 184), p. 217-220. Faire le point. Le pouvoir des femmes dix ans après Beijing, Faire le point, 236.p
- [35] Macro,G and BC.F.N, 2019. Alimentation & Migration Comprendre les liens géopolitiques dans la région Euro-Méditerranéenne, rapport: food & migration. Understanding the geopolitical nexus in the euro-mediterranean
- [36] Mboj, M.1992. « La crise trentenaire de l'économie arachidière », in Diop M. C. (éd.) *Sénégal. Trajectoires d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, pp. 95-135.
- [37] Michel, P.1973. Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie: étude géomorphologique, 383 +571p.+1vol.decartes(Mémoires ORSTOM; 63)
- [38] Michel, P.1977.Géomorphologie. In: Atlas national du Sénégal. Paris, France, Jeune Afrique, p. 30-32.
- [39] Monimart, M.2012.«Femmes du Sahel, la désertification au quotidien» in Christine Versuur, Genre, changements agraires et alimentation, Genève, Cahiers Genre et Développement, n°8, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, 2012, pp. 205-220, DOI : 10.4000/books.iheid.5266
- [40] Murdoch, J.1999. « Between the market and state: can informal insurance patch the safety net? », *World Bank Research Observer*, vol 14 (2), pp 187-207
- [41] Ndiaye,O.2018. Analyse des politiques agricoles et commerciales au Sénégal : sécurité et souveraineté alimentaire compromises ?, 88p
- [42] Niehof, A.2004. « The significance of diversification for rural livelihoods systems », *Food Policy*, vol 29(4), pp 321-338.
- [43] Oliveira, J.2003. Renforcement des Organisations de Producteurs en Afrique de l'Ouest: informations, analyses et propositions pour la contribution du ABT au plan d'action du WARP dans le cadre de l'IEHA, Février 2003, p.19
- [44] Pilon,M and Vignikin,K..1996. « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales », in COUSSY J. et
- [45] Vallin, J.1996. Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques, Études du CEPED n°13, CEPED, Paris, pp. 471-493,
- [46] RCPB. 2003. Le réseau des caisses populaires du Burkina : expérience dans le financement de l'agriculture. In Wampfler B.,
- [47] Reardon, T.1997. « Using evidence of households income diversification to inform study of the rural nonfarm labor market in Africa », *World Development*, vol 25(5), pp 735-747.
- [48] Réseau GAO, 1992. Situation et évolution des organisations paysannes et rurales, Dakar, Ministère de la coopération et du développement, 82p.
- [49] Rosenbaum, A.1998.Gouvernance et décentralisation leçons de l'expérience, revue française d'administration publique
- [50] Sardan, de,O, J.P.1995. Anthropologie et développement, Paris, Karthala.221p
- [51] Schmitz, J.1994.Cités noires: les républiques villageoises du Fuuta Tooro (Vallée du fleuve Sénégal), Cahiers d'études africaines, Volume 34 Numéro 133-135, pp. 419-460
- [51] Stiglitz, J, E.2002. La grande désillusion. Paris, Fayard, 324 p.
- [52] Touré, E, H, S, N.2002. « Tendances et perspectives de l'agriculture » pp189-225 in : la société sénégalaise entre le local et le global, Momar Coumba DIOP (sous la direction de) Karthala, 2002, 723p.
- [53] USAID.2014. Adaptation de l'Agriculture au Changement climatique dans le Sahel. Profils des pratiques de gestion agricole. Projet Résilience Africaine et Latino-Américaine au Changement Climatique (ARCC), août 2014, 64p.
- [54] USAID and IPAR. 2017. Etude de la consommation des cereales de base au Sénégal, version finale, livrable n°3, 126p.
- Valenza,J and Diallo,A,K..1972. Etude des pâturages naturels du Nord Sénégal, Etudes agrostologiques. Maisons-Alfort, France, Iemvt, 311 p. + 3 cartes.
- [55] Wampfler,B. Lapenu,C and Roesch,M.2003. Le financement de l'agriculture familiale dans un contexte de libéralisation. Quelle contribution de la microfinance? Résultats du programme de recherche et actes du séminaire international, 21-24 janvier 2002, Dakar, Sénégal. Montpellier, CIRAD, cédérom.
- [56] Wone.K.Ciss.2002. « La revendication politique et citoyenne comme réponse à la marginalisation des femmes dans le développement : le cas du Sénégal », [www.codesria.org/IMG/pdf/CISSE.pdf] », Dakar, 13 pages